

# SST - Sauveteur Secouriste du Travail : Formation initiale

**Durée : 14.00 heures (2.00 jours)**

## Public concerné

- Tous public

## Pré-requis

- Aucun



## Nombre de participants et lieu de la formation

De 4 à 12 maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

Cette formation permet à l'employeur de répondre à ses obligations réglementaires en lien avec l'organisation des secours dans son entreprise. La prévention des risques est abordée dans le contenu enseigné.

## Objectifs pédagogiques

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail.
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

## Contenu de la formation

- 1 – LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL
  - Les principaux indicateurs de santé au travail
  - Le rôle de sauveteur secouriste du travail
  - Le cadre juridique de l'intervention du SST
- PROTÉGER
  - Formation générale à la prévention des risques
  - Évaluation des risques
- PRÉVENIR
  - Environnement et dangers supposés
  - Action de prévention ou protection
- EXAMINER
- SECOURIR
  - Action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre
  - Accompagnement jusqu'à l'arrivée des secours
- ALERTE / FAIRE ALERTE
  - Définition du moment et contenu du message d'alerte
  - Définition du messager et responsable interne à prévenir
  - Mise en place de l'accès pour les secours
- DE FAIRE ALERTE A INFORMER

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Formateur expert en sécurité incendie, qualifié et suivi selon notre processus qualité (Qualiopi).

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

#### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

#### **Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis**

Participé à la totalité de la formation et ayant satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)

Une attestation de fin de formation est délivrée.

Si réussite à l'examen, délivrance du **Certificat SST délivré au candidat valable 24 mois.**

Le certificat SST donne équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

**Prix : 250.00 € TTC**

Dernière mise à jour du document : 20 octobre 2024 - V.2